



PUBLIC

SALARIES D'ENTREPRISE / FORMATEUR D'ORGANISME



TARIFS

nous consulter



AGENDA 2019

voir a2s-conseil.fr



DUREE

70 heures minimum réparties sur 3 semaines non consécutives



FORMATEUR(S)

Formateur de formateur certifié par l'INRS



PARTICIPANTS

Minimum: 4 Maximum: 10

NORD

42 rue Duriez Merville

AISNE

A2S Conseil Aisne rue de Paris Origny-en-Thiérache

06 10 41 41 85 dominique.desein@a2s-conseil.fr

FORMATION DE FORMATEURS PRAP IBC

OBJECTIFS

Cette formation porte sur 2 domaines de compétences :

- Capacité à accompagner l'entreprise à la réalisation et à l'animation du projet de formation-action PRAP intégré à la démarche de prévention au sein de l'entreprise
- Capacités pédagogiques et techniques d'assurer la formation PRAP et le maintien des compétences des salariés qui ont suivi la formation.

CONTENU

- Méthodologie de projet
- Place de l'activité physique dans l'activité de travail
- Risques d'atteinte à la santé
- Outils de détection des situations de travail
- Conception, organisation d'une formation action PRAP
- Animation et évaluation d'une action de formation PRAP

PRE-REQUIS

Avoir validé leur connaissance en matière de Prévention à travers une formation sur les risques professionnels en présentiel ou en E. Formation (formation gratuite en ligne proposée par l'INRS)

MODALITES D'ANIMATION

- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- **Exposés Pratiques**

VALIDATION

Cette formation sera validée par Des évaluations continues et deux épreuves certificative conformément au référentiel PRAP INRS

Certificat valide 36 mois, soumis à un Maintien et actualisation des compétences (MAC) de 21 heures

